

**ASSEMBLEE GENERALE APMR
SAMEDI 17 MARS 2018
Espace Mathurin Méheut, à ROSCOFF**

Nombre de membres présents : 35

Nombre de pouvoirs donnés : 32

Le quorum de 49 personnes étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Perspectives 2018
- Questions diverses

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est conservée en archivage.

L'assemblée est présidée par Madame Sylvie Fillon, Présidente de l'APMR. Elle est assistée du secrétaire de l'association Monsieur Frédéric Guyader.

Madame Sylvie Fillon, Présidente, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Elle remercie également Monsieur SEITE, Maire de Roscoff, de nous recevoir.

Sont excusés :

- Monsieur FICHET, Sénateur du Finistère
- Monsieur DE CALAN, Conseiller Départemental
- Monsieur HAMON, Maire de St Martin des Champs

Sont représentés :

- Monsieur PIRIOU, Président de Morlaix Communauté par Madame BERNARD, Vice – présidente de Morlaix Communauté
- Madame LE BRUN, Maire de Morlaix par Monsieur Guilcher, premier adjoint au Maire de Morlaix

Sont présents :

- Madame CHEVAUCHER, Conseillère Départementale et Maire de Plouénan
- Monsieur SEITE, Maire de Roscoff
- Monsieur HYRIEN, 1^{er} adjoint au Maire de Roscoff ainsi que Mesdames DENIEUL, BOULCH, Messieurs RENAULT et CHAPALAIN, Adjoint.

RAPPORT MORAL

Titre 1 – Le devenir des petites lignes ferroviaires dans le contexte actuel

En préambule, je tiens à préciser qu'il n'y a pas plus de « petites lignes » que de petits territoires. Les lignes de proximité, comme les autres, sont une réponse évidente aux besoins de mobilité et à la pollution grandissante.

Les petites et moyennes villes, les Régions ont marqué leur désaccord contre les préconisations du rapport Spinetta à supprimer les petites lignes ferroviaires sans même s'interroger sur la faiblesse de la clientèle et alors que les routes parallèles sont souvent surchargées.

Dans la mesure où ce sont les territoires qui sont les plus à même de savoir si ces lignes doivent être ou non préservées et que de telles décisions ne peuvent être traitées de Paris, le premier Ministre confie l'avenir des petites lignes aux Régions pour un examen de leur pertinence au cas par cas. Mais il ne propose pas de moyens financiers nouveaux permettant de rénover les infrastructures. L'Etat ne doit pas se contenter d'un engagement financier dans la rénovation du seul réseau ferré principal, il doit participer à la sauvegarde des lignes régionales menacées de disparition.

Titre 2 – Le devenir de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff ?

Le rapport de la Commission d'Orientation des Infrastructures préconise une étude socioéconomique avant de fermer une petite ligne ferroviaire.

La ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff s'inscrit déjà dans ce cas là, puisque l'appel d'offre pour cette étude socioéconomique sur toutes les mobilités a déjà été lancé et que nous connaissons désormais le cabinet d'étude choisi. Il s'agit du Cabinet SYSTRA. Cette étude devrait au moins durer 8 mois.

En attendant, l'APMR engage tous les élus et les acteurs économiques à se mobiliser de manière visible, comme beaucoup le font actuellement pour la LGV Rennes/Brest et Rennes/Quimper. Nous partageons les mêmes arguments de qualité mais nous ne voulons pas être sacrifiés au profit des métropoles.

Si rien n'est fait pour l'avenir de cette ligne notamment par faute d'investissement, ce territoire pourtant actif sera délaissé au profit d'autres à meilleure accessibilité donc à meilleure attractivité.

Et pourtant c'est oublier que cette ligne ferroviaire traverse quatre hauts lieux du tourisme finistériens : Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff et l'île de Batz, riches aussi en activités diverses, en densité de population supérieure à la moyenne nationale et cette ligne ferroviaire est en parallèle d'une route à fort trafic souvent surchargée (plus de 10 000 véhicules/jour en moyenne). Elle concerne donc plusieurs types de voyageurs : les salariés, les scolaires, les étudiants, les occasionnels dont beaucoup de birésidentiels et les touristes.

Nous avons éclairci certaines réserves concernant le manque d'unité et de visibilité dans la mobilisation des élus locaux à défendre la ligne ferroviaire Suite à notre rencontre du 10 mars dernier avec Mme Aline Chevaucher et Monsieur Maël de Calan, Conseillers Départementaux.

Bien entendu, nous avons confirmé à Mme Chevaucher que cette ligne ferroviaire ne concerne pas uniquement le tourisme et Roscoff comme évoqué précédemment. Avant tout, il s'agit de l'aménagement du territoire, du développement économique et du tourisme.

A partir de l'axe structurant rénové que représente cette ligne ferroviaire, il n'est pas question d'oublier l'accessibilité aux communes des alentours. D'ailleurs, l'étude socioéconomique mettra en évidence la déclinaison de ces mobilités complémentaires.

Monsieur Maël de Calan se dit favorable sur le principe de la revitalisation de cette ligne ferroviaire. Pour autant, avant d'arrêter sa décision, il attend d'en connaître le chiffrage précis.

Il encourage à signer la pétition de l'APMR en cours sur Internet.

Titre 3 – Le problème des mobilités en dehors des métropoles : un enjeu pour notre territoire

Pour information, une étude d'Atout France qui promeut le tourisme français à l'international prend en compte pour une région déterminée les éléments suivants :

- Une forte concurrence entre les destinations (offres diverses culturelles, sportives, littoral...)
- La plupart des touristes choisissent un lieu facile d'accès et dans un temps correct
- Une évolution des mobilités, à savoir :

Les jeunes passent de moins en moins le permis de conduire (surtout dans les grandes villes

Qu'il y a une baisse du nombre de voitures (Dans la métropole parisienne 2/3 de la population ne possède pas de voiture et 1/3 dans les autres métropoles françaises)

Les seniors hésitent à conduire pour de longues distances

Donc l'enjeu pour notre territoire est : quelle est l'offre de transport adaptée pour accéder à notre territoire, s'y déplacer aussi bien pour les touristes que ses habitants ?

La réponse est fondamentale pour un accueil des touristes en grand nombre comme A Fer et à Flots à St Pol de Léon et Roscoff, les passagers d'Irish Ferries et Brittany Ferries par exemple, et pour les voyageurs autres sans voiture (comme ceux de la Thalasso, du tourisme médical, les nombreux anglais qui débarquent au Port de Plaisance, les participants au chemin des Cathédrales...).

Tout ceci pour réussir leur séjour, y revenir et pourquoi pas leur donner envie d'y résider.

Il est à noter qu'à la place du train, certains ont songé à le remplacer par des véhicules autonomes qui ne résoudre pas l'accueil de touristes de plus en plus nombreux puisqu'ils contiennent 15 passagers maximum et roulent à 10-15 km/h en moyenne, sans compter le coût pour bitumer la voie ferrée qui revient aussi cher que sa modernisation et sans compter les problèmes techniques à l'endroit des passages à niveau.

Le véhicule autonome est très bien mais dans un contexte de complémentarité à l'axe structurant qu'est la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff.

Titre 4 – Fonctionnement de l'APMR

L'APMR est une association qui compte. Elle est composée d'usagers, d'élus, d'acteurs économiques de divers horizons. Elle est apolitique.

La création de l'APMR a permis d'éviter à ce jour la fermeture de la ligne Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff et d'engager une réflexion sur l'avenir de cette même ligne.

Je remercie les conseillers d'administration pour tout le travail effectué. Je remercie également les adhérents qui y ont participé (notamment l'étude sur les horaires). Je remercie aussi les adhérents qui font remonter les informations ou remarques. Leur vigilance est primordiale.

Nous avons axé l'année 2017 sur la communication auprès des élus et du public notamment avec la distribution de plaquettes Pourquoi défendre cette ligne ? Sur notre site APMR, vous pouvez vous informer sur nos actions en consultant les articles de presse les illustrant.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à la majorité, avec zéro voix contre et avec une abstention.

RAPPORT D'ACTIVITES

Les axes de l'activité 2017 concernent essentiellement :

- La démarche d'élaboration du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) dans la dynamique participative de la COP Bretagne
- La mobilisation de l'APMR pour la réalisation de l'étude socioéconomique
- La vigilance au risque de fermeture de la ligne ferroviaire et de la billetterie de la gare de Roscoff
- Les rencontres et communications diverses avec la population, les usagers, les élus et les professionnels de notre territoire.

Le rapport d'activités illustre pleinement l'implication de l'APMR dans chacun de ces axes.

Monsieur Frédéric Guyader, Secrétaire, présente ce rapport d'activités :

Depuis notre dernière Assemblée Générale, de nombreuses initiatives ont été prises, des rendez-vous honorés, des contacts avec la presse établis, des interventions ont eu lieu dans différents forums.

La liste exhaustive est à votre disposition sur cette table. Vous pourrez la consulter à l'issue de la réunion. Je vais vous en faire un résumé, craignant une baisse d'attention de votre part à la lecture chronologique des évènements.

Il faut ici souligner l'engagement sans faille de notre Présidente qui ne craint pas un agenda bien rempli. Elle est partout, ne refuse jamais un rendez-vous ou les sollicite. L'un ou l'autre des membres du Conseil d'Administration l'accompagnant peut témoigner de sa pugnacité.

Pour être Présidente, il faut d'abord savoir écrire, recueillir l'avis du Conseil d'Administration, et ensuite **composer de nombreux courriers** avec les arguments pour convaincre de l'utilité de notre combat. C'est du boulot !

Les destinataires sont multiples, en voici une liste pour prendre conscience du travail effectué : M.SEITE, maire de Roscoff, M.de CALAN, conseiller départemental, les candidats aux élections, M.LAHELLEC, vice-président de la Région Bretagne, M.CLOCHET, directeur de l'agence gares à Rennes, TER Bretagne, chaque maire des deux communautés de communes de Morlaix et du Haut-Léon, la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports(FNAUT), SNCF Réseau, A Fer et à Flots, offices de tourisme, sénateurs, députés, Préfet et Sous-Préfet du Finistère, Préfet de Région, jusqu'au Président de la République au travers d'une pétition....

Les sujets concernent bien sûr le maintien de la ligne Morlaix/Saint Pol/Roscoff, avec des questions sur le coût de la rénovation, les problèmes d'horaires de correspondances, l'éventuelle fermeture du guichet à Roscoff,

l'entretien de la ligne, une halte ferroviaire au port de Bloscou, des demandes de réunions avec tous les acteurs, le rapport Spinetta, l'étude socio-économique....

Il faut ensuite **rencontrer les interlocuteurs**, en particulier Mme LE FEUR, députée, les cheminots, M.PYCKE, directeur du Casino de Roscoff, M.QUENEHERVE, sous-préfet, Mme CHEVAUCHER et M.de CALAN, conseillers départementaux...

Et puis il y a les **nombreuses interventions** à tous les forums et ateliers concernant la mobilité à Morlaix, Landerneau, Brest, Rennes ou Paris. L'APMR fait partie du Comité d'Initiative Touristique Locale (CITL), participe à chaque rassemblement de défense de la ligne, distribue des flyers à St Pol et Roscoff, rencontre les commerçants de St Pol ou « Les Verts » à leur demande, organise l'exposition sur la ligne à St Pol...

Enfin, **quel impact aurions-nous sans la presse locale**, mais aussi nationale ? Merci essentiellement au Télégramme et à Ouest-France de relayer notre combat, nos inquiétudes et nos espoirs auprès de la population. Les revues Age de Faire et La Vie du Rail, et sans doute prochainement le quotidien Le Monde ont ou vont publier des tribunes sur notre ligne.

Merci pour votre attention et votre soutien.

Le rapport d'activités est approuvé par l'Assemblée à la majorité avec zéro voix contre et une abstention.

RAPPORT FINANCIER

Jean-Claude Borraz, Trésorier présente le rapport financier.

APMR			
Rapport Financier APMR			
01/01/2017 au 31/12/ 2017		arrêté au	arrêté au
		31/12/2016	01/01/2017 au 31/12/2017
ADHESIONS	à jour		
Individuels		83	184
Sociétés		7	9
Total des Adhésions		90	193
RECETTES			
Adhésions et Dons		1 080	2 731
Ventes Salons			564
Rembours			149
TOTAL des Produits		1 080	3 444
DEPENSES			
Cotisations Associations & Assurance			169

Frais Tenue Compte	26	37
Fournitures de Bureau et Expos, Affranchissements	551	1806
Formation		0
Déplacements, Frais réception		129
Invitations, Cadeaux		50
opération en cours		112
Total des Charges	577	2 302
RESULTAT	503	1 143
SITUATION		
Compte Courant	1 058	2 313
Livret		
Espèces		
Total des Finances	1 058	2 313

Le rapport financier est approuvé par l'Assemblée Générale à la majorité, avec zéro voix contre et une abstention.

PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Claude Borraz, Trésorier	Frédéric Guyader, Secrétaire
Gilbert Chapalain	Elisabeth Ilinski
Sylvie Fillon, Présidente	Adrien Mesnil
Philippe Gaudalet, Secrétaire Adjoint	

Aucune nouvelle candidature ne s'est manifestée.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR L'ETUDE SOCIOECONOMIQUE REFLEXIONS SUR L'EXPLOITATION ACTUELLE DE LA LIGNE ET INFORMATIONS SUR LA PETITION INTERNET

- L'APMR sera auditée normalement au printemps prochain ainsi que 11 autres organismes.

Cette étude socioéconomique porte sur toutes les mobilités entre Morlaix et Roscoff.

L'agence en charge de l'étude donnera aux investisseurs toutes les préconisations possibles pour faire leur choix.

- Il semblerait que la Région manque de TER et que la ligne Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff en pâtisse. Pour preuve A Fer et à Flots en dehors de juillet et août doit compter sur une seule voiture au lieu de deux. C'est dommageable car A Fer et à Flots a perdu de ce fait 1500 passagers l'année dernière.
- Demeurent les problèmes de correspondance avec des attentes trop longues et donc un découragement à prendre le train entre Roscoff et Morlaix et inversement.
- Risque de fermeture du guichet de la gare de Roscoff, le seul dans un périmètre large, sinon il faut se rendre à Morlaix.

Pour la SNCF les guichets coûtent chers c'est pourquoi elle veut les fermer notamment ceux des petites lignes qui disposent de peu de clients à l'heure.

Fermer les guichets va à l'encontre de faciliter l'accès au train à l'utilisateur et déshumanise de plus la gare.

Ne pourrait-on pas envisager une maison de la mobilité en gare de Roscoff. L'urbanisation du quartier va dans ce sens.

Pour se faire, une réflexion s'impose avec la Mairie de Roscoff.

- Informations sur la pétition en ligne à Monsieur le Président de la République : notre pétition reste d'actualité même s'il n'est plus question de supprimer dans l'immédiat les petites lignes ferroviaires, ce report de fermeture ne sera qu'un sursis si les financements de l'Etat à la Région ne suivent pas. Nous vous invitons à continuer à faire connaître la pétition.

Actuellement nous approchons des 7000 signatures. Je vous invite à consulter les commentaires. Il est évident que cette ligne dépasse l'intérêt local de notre territoire et qu'elle participe à son ouverture donc à son développement économique.

PERSPECTIVES 2018

L'usage limité des trains sur la ligne Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff est simplement dû à la politique d'abandon de cette ligne.

Pourquoi vouloir interrompre la dynamique avec la LGV entre Paris et Morlaix en 3 heures en refusant la modernisation de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff ?

Chaque commune même si elle n'est pas située directement sur la ligne profitera des retombées économiques une fois cette ligne revitalisée notamment une meilleure attractivité pour l'installation des familles venant de métropoles habituées aux transports collectifs, développement de la bi-résidentialité, etc...

Pour l'instant la gare de Morlaix bénéficie d'arrêts TGV. Sachez que l'enjeu de la régénération de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff concerne aussi Morlaix car une fois la ligne ferroviaire Morlaix/

Roscoff fermée le nombre d'arrêts TGV en gare de Morlaix risque d'être réduit au motif économique d'une connexion en moins.

Vous pouvez compter sur l'APMR pour défendre tous les atouts de cette ligne ferroviaire lors de l'audit de l'étude socioéconomique.

Dès que possible nous vous informerons de l'issue de cette étude.

J'ajoute que dans les perspectives 2018, l'APMR adhère totalement à la réalisation de la liaison ville haute et basse de Morlaix. Par exemple, Morlaix pourra se rendre à la mer avec la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff et inversement Roscoff et St Pol pourront se rendre au centre ville de Morlaix grâce à la liaison gare-centre ville de Morlaix.

L'aménagement du territoire passe par la mise en commun des mobilités par les Communautés de Commune.

QUESTIONS DIVERSES

Cette troisième année d'existence de l'APMR a été riche en contacts et prises de position.

M. SEITE, Maire de Roscoff a pris la parole pour rappeler en son nom, également celui de la Communauté de Communes de Morlaix et de la Ville de Morlaix tout son soutien à la rénovation de la ligne ferroviaire qui s'inscrit dans l'aménagement du territoire et de son économie.

Madame CHEVAUCHER, Conseillère Départementale, souhaiterait connaître le montant exact des travaux à réaliser et comment les financer.

La salle prend la parole.

- Le vice-président de A Fer et à Flots se plaint du manque d'une deuxième rame lui faisant perdre des recettes.

Réponse de l'APMR : nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Région

- Un intervenant trouve qu'un car pourrait remplacer efficacement le train et qu'il serait plus économe. Il se base sûr le nombre de passagers actuels et alors qu'un autre est d'avis opposé que rien ne remplacera le train.

Réponse de l'APMR : des expériences de remplacement des TER par le car ont confirmé le désintérêt de la population pour le car avec une perte la première année de 30 % des usagers qui ont repris leur voiture et une évaporation croissante de la clientèle les années suivantes.

- Il est impératif que l'étude socioéconomique révèle le coût exact des travaux à réaliser.

Réponse de l'APMR : cela devrait être le cas, à vérifier.

D'autres lignes ferroviaires de proximité ont connu la même problématique de financement de leur rénovation. Grâce à une mobilisation de tous les élus, des forces vives, de la population des financements ont été trouvés comme pour Gingamp/Paimpol, Luchon.

Oui la rénovation de cette ligne est onéreuse mais elle a été à l'abandon pendant des dizaines d'années. Il s'agit d'un investissement et à ce prix, celui maximum de deux km de LGV, nous disposerons pour quelques décennies d'une bonne desserte. A priori, mieux un territoire est desservi plus il a de chance de se

développer. L'accessibilité est un facteur déterminant de compétitivité territoriale c'est-à-dire d'aptitude à faire face à la concurrence.

- Le fret est abordé car dans le passé cette ligne soutenait un fort trafic. Pourquoi pas le relancer ?

Dans la mesure où la Bretagne ne se situe pas dans le corridor marchandises européen nous ne pouvons pas à ce titre prétendre à des financements européens pour rénover l'infrastructure de la ligne Morlaix/St Pol / Roscoff.

L'assemblée Générale se termine à 18 h 30 et se poursuit par le pot de l'amitié.